

Commission Extra-Municipale

Plénière du 1^{er} février 2022

Ordre du jour

18h	Accueil	
	Approbation du CR	
18h10	Informations - report enquête publique PLUI - projet C1+ - PC signés	A. Jammes
18h30	Point sur les GT	J.Mouro
18h40	Meylan 2040	P. Cardin A. Jammes
19h50	Fonctionnement - Agenda	J. Mouro
20h00	Fin de la réunion	



Règles de fonctionnement

- ✓ Je pratique une **écoute bienveillante**
- ✓ Je respecte le **temps de parole** (je veille à la bonne répartition de la parole au sein du groupe)
- ✓ Je **parle avec intention** (j'apporte de nouveaux arguments lorsque je prends la parole)
- ✓ Je travaille dans une visée d'**intérêt commun**
- ✓ Le **groupe est co-responsable** de son bon fonctionnement

Commission Extra-Municipale

Plénière du 16 décembre 2021

Compte-rendu

Présents : 26 (20 avec droits de vote)

Collège politique : 6 présents (6 votes)

- A. Jammes, JP. Desbenoit, MO. Novelli, F. Pillot, JM. Seyor, AM Boullier

Collège associatif : 11 présents (9 votes)

- ML. Bardoulat, F. Beraud, G. Braoudakis, D. Chaminade, JY. Couroux, JC. Faure, P. Garnier, E. Goncalves, F. Morot, M. Paume, F. Sarraut

Collège des habitants : 5 présents (6 votes)

- G. Agassol, F. Coudurier, V. De La Gerde, F. Gonoulez, M. Minzino, T. Paffumi

Invités : 3 présents

- JP. Cloirec, C. Denimal, P. Poupin

Agents de la Mairie : J. Mouro

Personnes excusées : P. Bodiglo, AL. Hussot, F. Joubert, D. Parnot, T. Parmentier

Ordre du jour

1. Approbation du CR de la plénière du 9 novembre
2. L'info à partager
3. Bilan 2021
4. Point outils
5. questions diverses

Accueil

Jean-Pierre Cloirec, porteur désigné pour le GT PCAET, rejoint la plénière en tant qu'invité.

V. Approbation du compte-rendu de la plénière précédente.

Le compte-rendu de la plénière du 9 novembre 2021 est approuvé.

[1] approbation du CR

Décisions prises

- Lancer un bilan de l'expérimentation CEM à l'automne
- Regrouper les GT sous 3 axes : Urbanisme, Mobilités, PCAET
- Anticiper les calendriers de la commune et de GAM
- Diffuser certains travaux de la CEM via la plateforme numérique participative
- Mobiliser les meylanaises et meylanais

Les membres donnent un accord de principe pour s'impliquer dans l'Enquête Publique, et la CEM délègue au GT le soin de préciser les modalités.



[2] Le point information

Report enquête publique Modification du PLUi n°1

- Suite aux remarques de l’Autorité Environnementale, l’enquête publique prévue à partir du 7 février 2022 est suspendue.
- La Métropole analyse cet avis et va redéfinir le calendrier pour la modif n°1... et la modif n°2



[2] Le point information

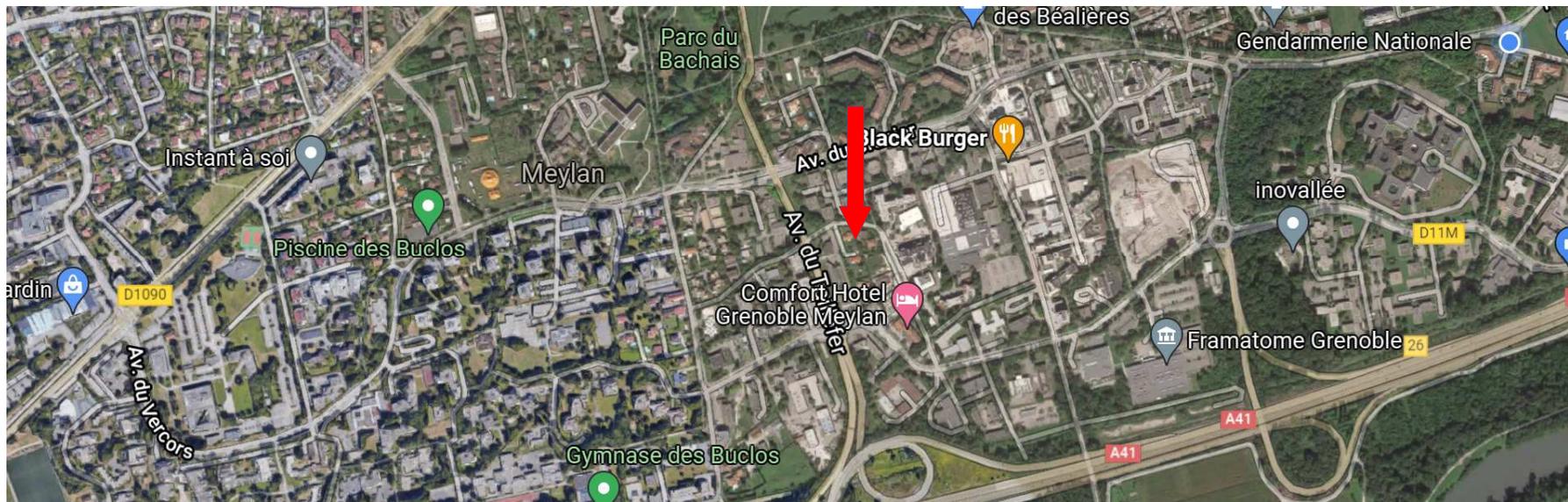
Projet C1+

- La ville de Meylan a précisé au SMMAG nos attentes par rapport au projet d'amélioration de la C1+
- Un Comité de pilotage est prévu le 3 février
- La concertation a été décalée de 1 mois environ
- Le travail du GT Mobilités est à recalculer

[2] Le point information

Permis de construire

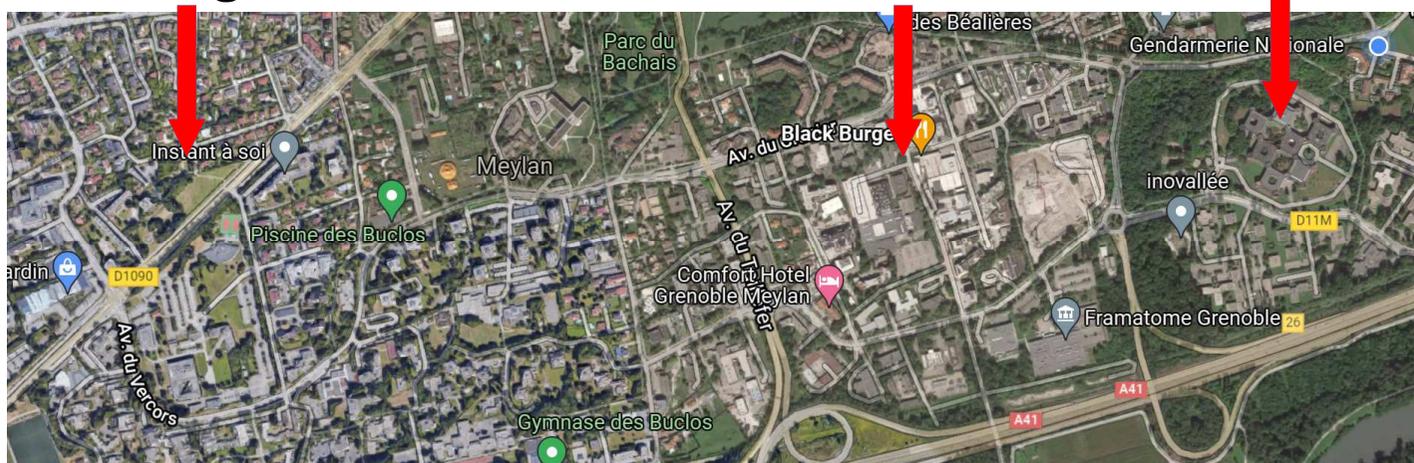
- Logements
 - Le Ricochet (Sétérées du dessous)
 - 40 logements (dont 14 LLS et 4 BRS)



[2] Le point information

Permis de construire - Activité économique

- Chemin Malacher (face à la tour signal)
 - immeuble de bureaux (avec 1 étage d'activités)
- PLM : rénovation du bâtiment carré au sud de la parcelle
- Orange Labs : rénovation du bâtiment



[3] Points sur les GT

Axe Urbanisme

- GT PLUI
- GT Projets Urbains
- GT Haies et Clôtures
- GT Malacher
- GT Entrée de ville
- GT Biodiversité

Axe Mobilités

Axe PCAET

[3] Points sur les GT

- ✓ **GT PLUI** : priorisation des actions, mise en place de sous-groupes, préparation enquête publique
- ✓ **GT Haies et Clôtures** : partage d'une grille de critères avec services Urbanisme et Transition, test sur cas concret
- ✓ **GT Projets urbains** : étude projet Lidl
- ✓ **GT Malacher** : finalisation du diagnostic stationnement et espaces publics, enquête copro à lancer
- ✓ **GT Entrée de Ville** : retour des travaux étudiants, valorisation à travailler
- ✓ **GT Biodiversité** : organisation d'une formation-action sur l'Arbre
- ✓ **GT Mobilités** : à venir préparation concertation par deux ateliers circulation
- ✓ **GT PCAET** : priorisation et mise en place de sessions de travail thématiques

Projet de ville MEYLAN 2040

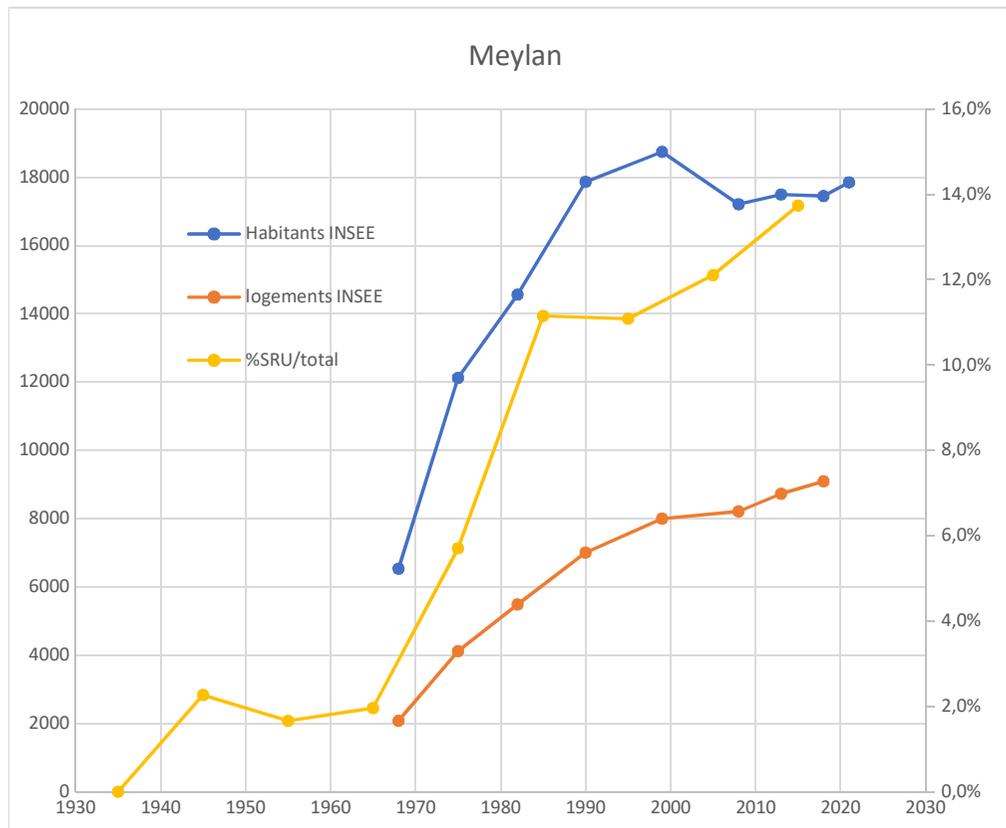
Bien vivre à Meylan



Sommaire

- 1. Historique**
- 2. Cadre législatif**
- 3. Présentation du projet de ville « Meylan 2040 »**

1. Historique



Années 1960	Mi-Plaine
Années 1970	Buclos-Grand-Pré et Charlaix
Années 1980	Béalières et Maupertuis

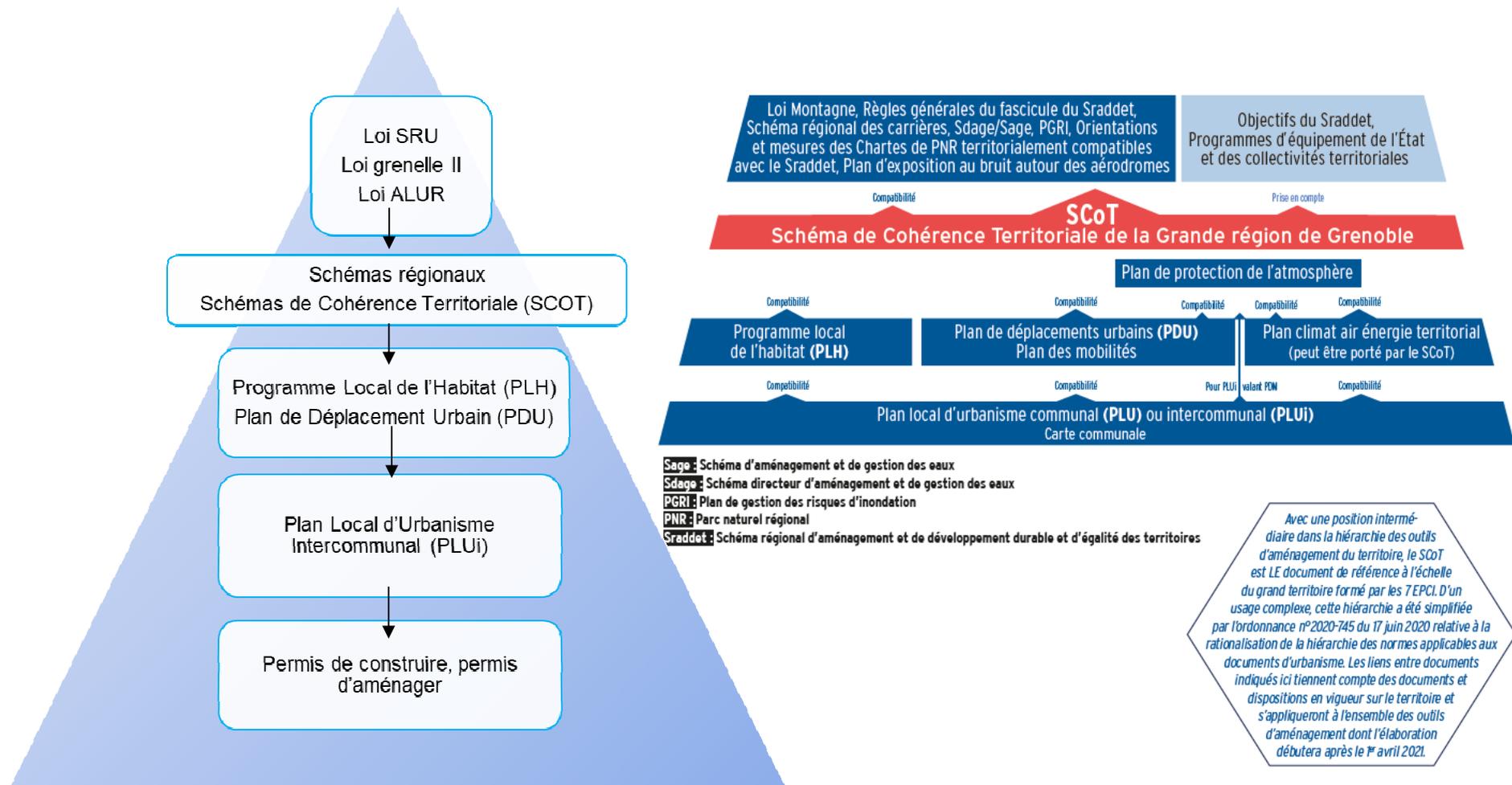


1. Historique

- Jusqu'au début des années 2000, l'urbanisation (logements et Inovalée) s'est faite sur des terres agricoles
- Depuis le début des années 2000, l'urbanisation s'est faite par mutation de zones économiques vers du logement (avenues de Verdun et du Granier, PLM, KPMG/EDF...)

2. Cadre législatif

Hiérarchie des documents d'urbanisme



2. Cadre législatif

National

2000 : la **loi SRU** impose aux communes* d'avoir un taux de 20 % de logements sociaux d'ici 2025

2013 : La **loi Duflot I** porte le taux SRU à 25%

2014 : La **loi ALUR**

- supprime le COS : pose la question de l'encadrement de l'urbanisation diffuse
- consacre la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les documents d'urbanisme.

2014 : La **loi MAPTAM** transfère les compétences pour la mise en œuvre des documents d'urbanisme vers les métropoles = élaboration du PLUi par la Métropole.

2021 : **Loi Climat & Résilience**

**Art 55 de la loi SRU : communes de plus de 3 500 habitants comprises dans une agglomération de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants*

SRU = Solidarité et Renouvellement Urbain

ALUR = Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové

COS = Coefficient d'Occupation des Sols

MAPTAM = Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles.

PLUi = Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

2. Cadre législatif

Local

Le SCoT de 2012-2032 impose la production de **116 logements/an**

Le PLH métropolitain pour la période 2017-2022 impose

- La production de **130 logements/an dont 90 LLS**.
- Un taux de LLS de 35% dont 40% en PLAI pour toute nouvelle opération à partir de 3 logements.

➔ La commune a réalisé un Projet de ville acte I (en 2010) et acte II (en 2017)

SCoT = Schéma de Cohérence Territoriale
PLH = Plan Local de l'Habitat
LLS = Logement Locatif Social
PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration

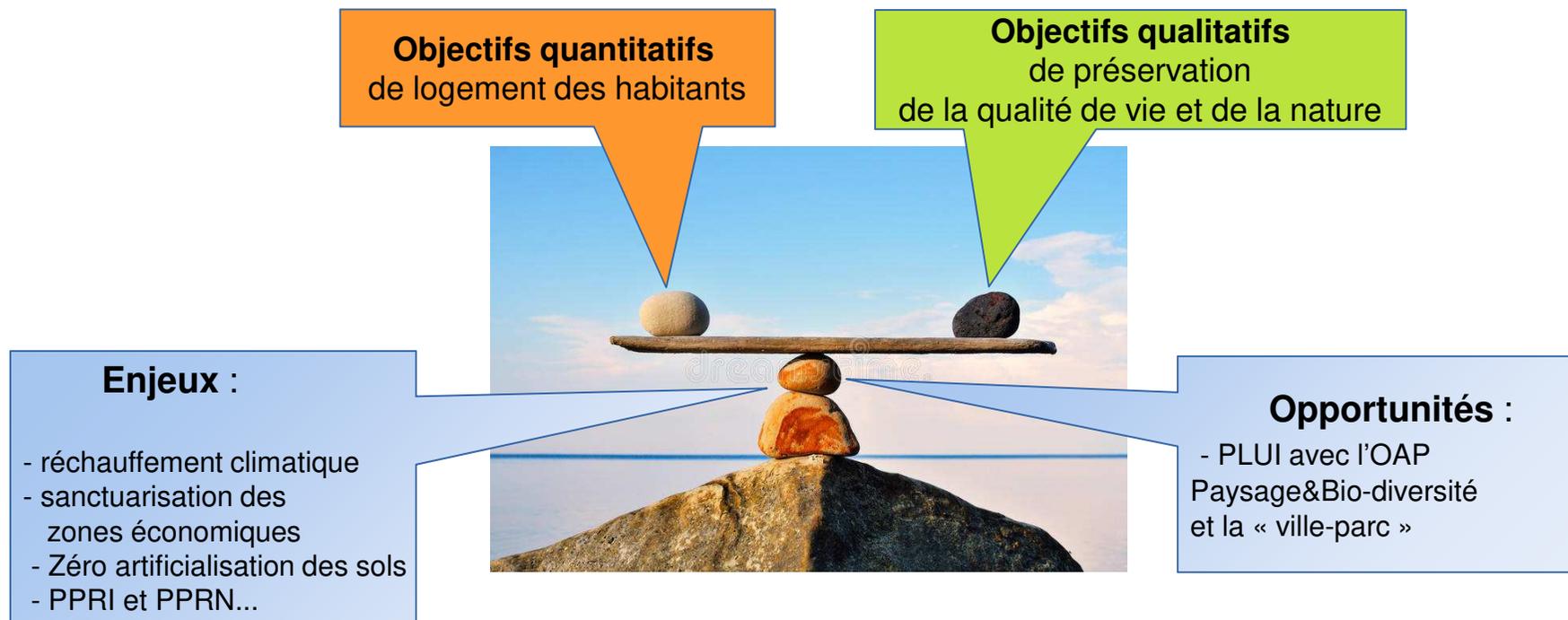
2. Cadre législatif

Local

Programme Local de l'Habitat	Meylan	
	2017-2022	par an
Rappel objectif SCOT (6,5 lgts/an minimum pour 1000 hts)	684	114
Rappel objectif SRU* (rattrapage minimum)	510	85
Objectifs PLH tous logements	804	134
<i>en construction neuve</i>	756	126
<i>par la remise sur le marché de logements vacants</i>	48	8
Objectifs PLH logements locatifs sociaux	540	90
Logements locatifs sociaux familiaux (PLAI-PLUS-PLS)	516	86
<i>en construction neuve</i>	492	82
<i>en acquisition-amélioration</i>	24	4
Logements conventionnés privés	24	4
Logements spécifiques	0	0
Objectifs PLH accession sociale	0	0

* Objectif de rattrapage triennal notifié par l'Etat pour la période 2017-2019 : 281 logements locatifs sociaux

3. Présentation du Projet de ville « Meylan 2040 »





3. Présentation du Projet de ville « Meylan 2040 »

Comment concilier

- la préservation de notre cadre de vie et de la biodiversité
- et le besoin de logements et leur adaptation aux changements climatiques et sociaux ?

Fixer une vision long terme

- Avec une cible en nombre d'habitants / logements
- Avec une liste de critères qualitatifs permettant de répondre à la question : « ***comment bien vivre (*) à Meylan en 2040*** »

(*) : Habiter et travailler

Traduire cette vision dans le projet de ville « Meylan 2040 »

- Avec les besoins en équipements publics (municipaux et métropolitains), services, commerces, déplacements...

3. Présentation du Projet de ville « Meylan 2040 »

Comment construire ce projet de ville ?

- **Phase 1** : proposition par les élus et les services d'un cadre
- **Phase 2** : construction avec la CEM de la liste des critères qualitatifs
- **Phase 3** : formalisation de cette vision dans le projet de ville « Meylan 2040 »



Place aux échanges



[4] Outils collaboratifs

Ce Commission extra-municipale

Général

00-Bureau

00-Dossier de travail

01-Plénières

- 11 - GT Charte de fonctionnement
- 12 - GT PLUI
- 13 - GT Projets Urbanisme
- 14 - GT Inovallée Est
- 15 - GT Entrée de Ville
- 16 - GT Haies et Clôtures
- 17 - GT PCAET
- 18 - GT BHNS
- 19 - GT Mobilités actives
- 99 - Outils

Ce 01-Plénières Publications Fichiers Plénières

+ Nouveau ↑ Charger Synchroniser

Plénières

	Nom
	20210121
	20210311
	20210429
	20210527
	20210624 Plénière élargie
	20210914
	Convivialité - Photos

- **Echange entre les participants**
- **Fil des réunions**
- **Stockage des fichiers**
- **Ecriture collaborative**
-

Besoin de formation?

[5] Les prochains temps forts

date	Lieu	Sujets / GT
03/02 – 18h30	Visio	GT PLUI
07/02 – 18h	Salle H	GT Haies et clotures
09/02 – 18h		GT PCAET
2nde quinzaine février		GT Mobilités
08/03 – 18h		Bureau CEM
9/03 – 18h	Salle CM	GT Entrée de Ville
22/03 – 18h	Salle CM	Plénière
10/05	Salle CM	Plénière
28/06	Clos des Capucins	Plénière élargie



ville de
meylan

Commissi on
Extra
Municipale

Des questions?